

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de Modification n°1 de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tavernes

Par arrêté municipal n°199 PA en date du **7 octobre 2025** le Maire de la commune de Tavernes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Modification n°1 de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'autorité environnementale a rendu un avis conforme sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale pour la Modification n°1 de droit commun du PLU. Cet avis est joint au dossier d'enquête publique.

M. STACHO a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroulera en Mairie de Tavernes du **lundi 3 novembre 2025** à **8h30** au **vendredi 5 décembre 2025** à **17h00**

Le projet de Modification n°1 de droit commun du PLU vise à mettre à jour des emplacements réservés, compléter les prescriptions graphiques réglementaires, apporter des compléments au règlement écrit et modifier le zonage au sein de l'enveloppe constructible pour permettre l'extension d'une activité artisanale et ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- En mairie pendant toute la durée de l'enquête **lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 16h00, mercredi de 8h à 12h00 et vendredi de 8h à 15h00**
- Sur le site internet **www.mairie-tavernes.fr**

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations **du lundi 3 novembre 2025 à 8h30 au vendredi 5 décembre 2025 à 17h00** :

- Sur le **registre papier** d'enquête disponible en Mairie, aux jours et horaires cités ci-dessus
- Par **courrier postal** : M. le commissaire enquêteur, Modification n°1 de droit commun du PLU, Mairie de Tavernes 15 place de la Mairie 83 670 Tavernes
- Par **mail** : **enquete-publique-tavernes@orange.fr**
- **Auprès du commissaire enquêteur** pendant ses permanences organisées à la mairie aux jours et horaires suivants :
 - **Lundi 3 novembre 2025 de 8h30 à 12h00 (ouverture de l'enquête),**
 - **Jeudi 20 novembre 2025 de 8h30 à 12h00,**
 - **Vendredi 5 décembre 2025 de 13h30 à 17h00 (clôture de l'enquête).**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site **www.mairie-tavernes.fr** et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de cette enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la Modification n°1 de droit commun du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, et notamment des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès du Maire **par courrier** : M. le Maire, Modification n°1 de droit commun du PLU, Mairie de Tavernes 15 place de la Mairie 83 670 Tavernes ou **par téléphone** au 04 98 05 36 36.